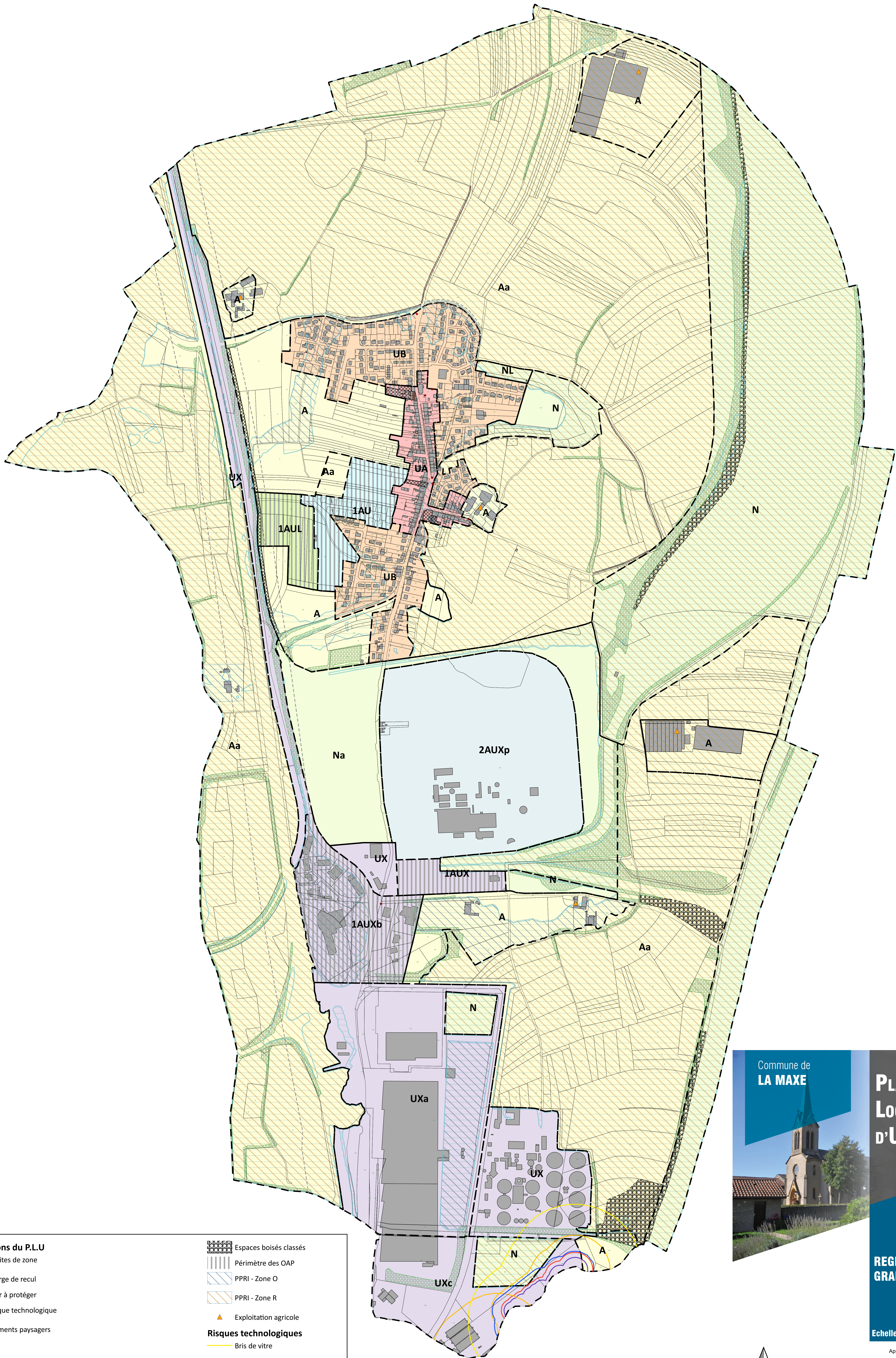




Dispositions du P.L.U

Limites de zone

Marge de recul

Mur à protéger

Risque technologique

Elements paysagers

AZI

Bande d'implantation façade principale

Corridor à restaurer

Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Emplacement réservé

Espaces boisés classés

Périmètre des OAP

PPRI - Zone O

PPRI - Zone R

Exploitation agricole

Risques technologiques

Bris de vitre

Effets irréversibles

Effets léthaux

Effets léthaux significatifs

Rayon d'isolement autour des silos

Commune de
LA MAXE

**PLAN
LOCAL
D'URBANISME**

**REGLEMENT
GRAPHIQUE**

Echelle : 1/5000

Approbation initiale du PLU :
27/01/2020

DOCUMENT EN VIGUEUR :
Modification simplifiée n°1
DBM 29/11/2021

METZ
MÉTROPOLITAIN DE
LA SEINE
MÉTROPOLITAIN DE
LA SEINE
MÉTROPOLITAIN DE
LA SEINE

MAIRE DE LA MAXE
Philippe THOUVENOT
Tel : 03 87 30 12 54